

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ

Le Président de Limoges Métropole

du 2 juillet 2023

Notant délégation de signature à Mme Laurence MARIN, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle aménagement et mobilités durables, Mme Christine MAUCHEMONT, Directrice des transports et des déplacements, M. Christophe MATHEU, Directeur de l'aménagement du territoire et de la stratégie foncière et M. Sébastien RENARD, Directeur par interim à la direction des études techniques

N° 202300386

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-10 ;
VU la délibération n°13 du 21 novembre 2022 portant délégation de signature au président ;
CONSIDÉRANT que Mme Laurence MARIN assure la fonction de Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle aménagement et mobilités durables à Limoges Métropole ;
CONSIDÉRANT que Mme Christine MAUCHEMONT, en tant que Directrice des transports et des déplacements et M. Christophe MATHEU, en tant que Directeur de l'aménagement du territoire et de la stratégie foncière et M. Sébastien RENARD, en tant que Directeur par interim à la direction des études techniques ;
CONSIDÉRANT que M. Sébastien RENARD assure les fonctions de Directeur par interim à la Direction des études techniques en tant que Directeur par interim à la Direction des études techniques en tant que Directeur par interim à la Direction des études techniques ;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1^{er} Délégation est accordée sous sa responsabilité au Président, conformément à l'article L2122-10 du Code général des collectivités territoriales, à Mme Laurence MARIN, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle aménagement et mobilités durables, pour la signature des documents suivants :

- Rapports d'analyse des offres des marchés publics du pôle aménagement et mobilités durables ;
- Tout document relatif à l'analyse et la sélection de candidats des marchés du pôle aménagement et mobilités durables ;
- Tout acte de commande ou contrat ainsi que signé FONCCE et en cas de recours de tout les marchés publics, ainsi que des procédures liées au marché FONCCE et à du pôle aménagement et mobilités durables ;
- Ordre de marché et tout les documents et rapports relatifs aux marchés du pôle aménagement et mobilités durables, ainsi que d'approvisionnement en tant qu'attributaire des marchés ;
- Tout document des dépenses dans le cadre de demande de versement de subvention ;
- Formations de demande d'autorisation d'occupation des sols pour le compte de Limoges Métropole ;

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Laurence MARIN, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle aménagement et mobilités durables

1 DOCUMENT - Publié le 13 Juillet 2023

 **ARR_SIGN_202300386_MARIN.pdf**
(.pdf, 1,7 Mo)

 **TÉLÉCHARGER**